



DANS CE NUMERO  
SPÉCIAL  
"VŒUX DU MAIRE"



DISCOURS  
DES VŒUX DU MAIRE

LES DERNIERS  
ÉVÉNEMENTS DE 2025

ÉTAT CIVIL 2025

ÉLECTIONS MUNICIPALES,  
ON VOUS EXPLIQUE

EN BREF...



## DISCOURS DES VŒUX DU MAIRE

Le samedi 10 janvier, s'est déroulée la traditionnelle Cérémonie des Vœux à la salle des Fêtes d'Urbès. Voici le discours qu'a tenu Monsieur le Maire.



Mesdames, Messieurs,  
Chères Urbésiennes, chers Urbésiens,  
Chers amis,

C'est un immense plaisir de vous accueillir ce soir, avec l'ensemble du conseil municipal, pour la dernière réception des vœux de ce mandat. Soyez toutes et tous les bienvenus, bien au chaud, dans notre belle salle des fêtes.

*Avant tout, je souhaite que nous ayons une pensée pour Monsieur CAPEL et Madame et Monsieur BOUZANQUET qui ont vu partir leur maison en fumée en fin d'année dernière. L'intervention efficace, et en nombre, des sapeurs-pompiers a évité la propagation du feu aux maisons voisines, notamment rue du Briggau. Fort heureusement dans ces incendies aucune victime n'est à déplorer, mais les deux habitations ont été détruites. Nous sommes avec vous et vous souhaitons de pouvoir reconstruire dans les meilleurs conditions vos maisons.*

En amont de la préparation de mon discours, je m'étais dit que je ne parlerais pas de politique internationale ou nationale, pour ne pas être morose, la réception des vœux se voulant être un moment de convivialité et de partage. Mais les événements des derniers jours m'ont fait changer d'avis et je voudrais en prendre deux en particulier, deux qui reflètent chacun à leur manière le monde dans lequel nous évoluons ou vers lequel nous nous dirigeons.

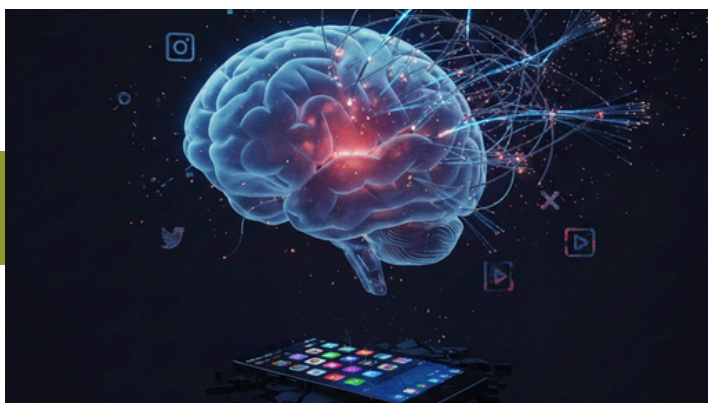


Tout d'abord je voudrais vous parler de l'incendie du bar-discothèque de Crans-Montana, drame épouvantable qui ne peut nous laisser indifférent. L'enquête déterminera les responsabilités et loin de moi l'idée de juger ; néanmoins il semble que les règles imposées à un établissement recevant du public n'ont pas été respectées, ce qui a provoqué, voire amplifié, le sinistre. Il nous arrive de considérer les **normes et réglementations** comme contraignantes, et le mot est faible, mais elles sont là surtout pour nous protéger, c'est pourquoi le conseil municipal avait décidé de ne plus mettre à disposition certains de nos espaces communaux car non-conformes en l'état, aux normes qui leur sont applicables.

**Le préfet du Haut-Rhin a encore une fois rappelé, le sept janvier dernier, aux maires, leurs rôles et responsabilités concernant les Etablissements Recevant du Public.**

CONSIGNES DE SECURITE			
<b>INCENDIE</b>  SERVICE SECURITE N° POMPIERS N° NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VERIFIE QUE VOTRE APPEL A ETE COMPRIS	<b>ATTACHEZ LE FEU</b> AU MOYENS DES EXTINCTEURS APPROPRIES 	<b>DANS LA FUMEE</b> BASSEZ-VOUS L'AIR FRAIS EST PRES AU SOL 	<b>N'UTILISEZ PAS</b> LES ASCENSEURS 
<b>EVACUATION</b> DES L'AUDITION DU SIGNAL SONORE  <b>GARDEZ VOTRE SANG-FROID</b> 	<b>FERMEZ LES PORTES</b> LES FENETRES EN QUITTANT VOTRE POSTE DE TRAVAIL 	<b>DIRIGEZ-VOUS CALAEMENT</b> VERS LE POINT DE RASSEMBLEMENT 	<b>LOCALISATION</b> DU POINT DE RASSEMBLEMENT 
<b>ACCIDENT</b> PREMIERS SECOURS N° AMBULANCE N° NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VERIFIE QUE VOTRE APPEL A ETE COMPRIS	PRECISEZ LA NATURE DE L'ACCIDENT BLESSURES BRULURES ASPHYXIE ? FEU SUR UNE PERSONNE EMPECHER LA DE COURIR, COUCHEZ-LA ENVELOPEZ-LA AVEC UNE COUVERTURE OU EN VETEMENT.	<b>RESPONSABLES DE SECURITE</b> M. TEL. M. TEL. M. TEL. M. TEL. M. TEL. M. TEL.	

L'autre aspect qui doit nous interpeler sur ce drame, c'est probablement l'**interconnexion dramatique** qu'il peut y avoir **entre le monde réel et le monde virtuel**. On a pu voir sur les réseaux des jeunes filmer l'incendie et continuer à danser, sans ressentir le danger, comme si cet instinct primaire de protéger et de se protéger avait disparu. Cet instinct, géré par le cerveau reptilien, cerveau primitif qui régit les fonctions vitales est une fonction rapide nécessaire à l'instinct de survie. C'est le siège des pensées automatiques qui intervient face aux peurs et qui a tendance à y répondre, comme ça devrait être le cas face à une situation de danger de mort imminente. Et pourtant les images nous montrent que les réactions primaires étaient de filmer la scène. N'est-ce pas finalement le plus inquiétant pour notre civilisation.



**Un autre sujet qui me laisse dubitatif sur notre monde.** Comment une démocratie peut-elle, à priori sans cadre légal, arrêter un président, fût-il un dictateur, et décider de présider un pays ? Comment un président peut-il annoncer quelques heures plus tard : « dans deux mois nous nous occuperons du Groenland » ? Nous vivons dans un monde où les grandes puissances font mains basses sur les richesses de leurs voisins, en faisant usage de prétextes.

La Russie lutte contre le nazisme en Ukraine... ou pour ses terres rares...

Les Etats-Unis contre le trafic de drogue en provenance du Venezuela, organisé par son président ... ou pour ses réserves pétrolières supérieures à celles de l'Arabie-Saoudite...

A quelle échéance la Chine va-t-elle se saisir de Taiwan ?

*Une sénatrice nous disait, il n'y pas si longtemps, mais avant les évènements des derniers jours, que les tensions internationales sont à un niveau démesuré, bien supérieures à celles du temps de la Guerre Froide. Je veux bien la croire.*



**Mais laissons là le côté sombre du monde dans lequel nous vivons et venons-en à notre vie locale, bien plus réjouissante je l'espère.**

Comme vous le savez tous, nous sommes en année électorale et la loi m'oblige à un devoir de réserve qui s'applique à tous les candidats. Je me dois donc de rester dans des termes mesurés, et de ne pas changer le format et les habitudes de cette réception.

Les règles des élections municipales pour notre commune ont évolué. D'une part la parité nous est imposée, et d'autre part ce ne sera plus une élection nominative, mais par liste. Il ne sera donc plus possible de barrer, faute de quoi le bulletin sera considéré comme nul. Nous vous ferons parvenir une notice explicative sur les modalités liées à ces élections au courant de la première quinzaine de mars, afin que cela soit clair et frais dans les esprits.

Je souhaite, même si notre mission ne se termine qu'au mois de mars, **remercier l'ensemble du conseil municipal qui a œuvré pour le bien commun pendant ces six années.** Nous pouvons être fiers du travail accompli.

**Mais que serait notre action sans l'engagement et la participation active des agents de notre commune.** Il est essentiel que les décisions prises par le conseil municipal soient bien appliquées. Et nous avons pu compter sur un personnel communal efficace et performant durant ces six années de mandat. Tout d'abord **Claudia, notre secrétaire de mairie** aux multiples cordes à son arc, mon indispensable collaboratrice directe, qui par sa grande expérience gère efficacement nos services. Elle a été secondée pendant ces six années de mandat par **Martine** qui assurait la **présence postale et l'accueil** de la mairie.

J'utilise le passé car comme vous le savez Martine a fait valoir ses droits à la retraite et nous a quitté au 31 décembre dernier.

Arrivée à votre service le 21 octobre 2019, elle a su vous accueillir avec un sourire indéfectible durant plus de 6 ans. Toujours à l'écoute des demandes, des attentes, en quête de satisfaire chacun d'entre nous. **Martine est la première personne que je souhaite mettre à l'honneur ce soir.**



Pour remplacer Martine, parmi les nombreuses candidatures que nous avons reçues, nous avons eu le plaisir d'avoir celle de **Céline STEEG**. Après quelques jours passés en doublon, Céline a su très vite prendre la mesure du poste. Martine me confiait d'ailleurs le jour de son départ qu'elle partait sereine et légère, parce que les habitants continueraient à être accueillis avec le sourire et la notion du service public.

Au niveau du **service technique**, **Xavier** de par sa polyvalence est un atout majeur pour notre commune. Il est à l'écoute, anticipe les besoins, et nous fait faire de belles économies de par sa gestion et ses compétences. Au service de notre commune depuis le mois de mai 2012, il va également faire valoir ses droits à la retraite au courant de cette année. C'est pourquoi nous allons lors du prochain conseil municipal, ouvrir un poste et lancer le recrutement en vue de son remplacement. La nomination, quant à elle, se fera après les élections municipales, par la nouvelle équipe en place.

**Merci à l'ensemble de notre personnel communal, en place et sortant si je puis le dire ainsi, qui se dévoue sans faille pour servir notre population.**

Le personnel communal est également composé des **gérants du camping**, avec l'équipe composée, en 2025, de **Trévor, Astrid et Vincent**. Tous trois ont décidé de voler vers d'autres horizons, comme vous avez pu le lire dans notre dernier bulletin municipal. **Nous ne pouvons que remercier ce trio familial pour ce qu'il a apporté au Camping Municipal et leur souhaitons autant de réussites et d'épanouissement dans leurs nouvelles aventures.** Astrid, Trévor, et Vincent sont les deuxièmes que nous souhaitons mettre à l'honneur ce soir, mais ils n'ont pas souhaité être présents avec nous, par pudeur pour les uns, et peut-être par tristesse pour les autres.



Mais l'histoire de notre Camping Municipal ne s'arrêtera pas là. Nous sommes aujourd'hui ravis de vous présenter **Anne et Daniel** qui ont été retenus et qui ont accepté de se lancer dans l'aventure. C'est avec grand plaisir que nous leur confions la poursuite de la gestion de notre camping. Nous leurs adressons tous nos encouragements et nos vœux de réussite.



Dans la vie d'une commune, il y a les élus, les agents communaux, mais il y a également **les bénévoles**. Parmi ces bénévoles il y en a un en tout particulier que nous souhaitons mettre à l'honneur ce soir. **Depuis plus de 15 ans il gère d'une main de maître les salles communales.** Durant toutes ces années il n'a eu de cesse de suivre les inventaires, de surveiller, d'accueillir, de contrôler avec rigueur. Depuis toutes ces années cette gestion rigoureuse, pointilleuse, voire tatillonne, diraient certains, nous allait à ravir. Mais voilà comme toute bonne chose à une fin, **Jean-Louis** a décidé de passer la main. **Jean-Louis est la troisième personne que nous souhaitons mettre à l'honneur ce soir.**



Comme pour le camping, ou pour Martine, la relève est assurée, et c'est **Jean-Jacques WEBER** qui a été pressenti et intronisé par l'OMSC pour assurer cette tâche. Nul doute qu'il assurera cette mission avec brio.

Un grand merci aux membres de l'**équipe de l'atelier de l'Avent** qui une nouvelle fois, et depuis de nombreuses années, ont magnifiquement décoré nos rues, notre salle des fêtes, notre cimetière tout au long de l'année. Que ce soit pour Pâques ou pour Noël, ils sont d'une efficacité et d'une inspiration remarquable. J'associe également à ces remerciements les **bénévoles qui réalisent chaque année la crèche de l'église**, un travail minutieux et très apprécié. Et mon petit doigt me dit que ses membres vont poursuivre l'aventure pour notre plus grand bonheur.

Un grand merci à l'ensemble des acteurs qui animent notre village tout au long de l'année, les associations : chorale, musique, pêcheurs, pompiers ; Cécilia VOGEL qui propose des séances de yoga ; les commerçants, artisans, hôteliers qui contribuent à notre économie locale ; notre partenaire de chasse.

Il est de tradition d'évoquer, lors de la réception de vœux, les travaux de l'année écoulée.

Notre Urbès Info N°14, qui vous a été distribué à la mi-décembre, vous a permis d'apprécier les travaux réalisés au cours de l'année, notamment le pont rue de Storckensohn, la rampe dans l'allée centrale du cimetière, la réfection de la toiture au 14 Grand'Rue et le marquage au sol sur la RD1066 à la suite de la réfection de la chaussée.

Ces travaux ont été réalisés pour un montant global de 205 795,12 euros, subventionnés à hauteur de 151 433 euros, avec un reste à charge pour la commune de 54 362,12 euros.



L'année 2025 a également été celle de la **cession du Gustiberg** à l'exploitant en place. Après de nombreux mois de réflexion, de nombreuses réunions et discussions le conseil municipal en est arrivé à la conclusion que la réalité des chiffres ne rendait pas pertinent de conserver ce bâtiment dans le giron public. Je rappelle que durant cette procédure, Eric et moi-même nous sommes mis en déport auprès du préfet et n'avons donc pas participé aux débats et décisions. La vente, réalisé au mois de juillet, va nous permettre de financer bon nombre de travaux pour les prochaines années.



Un petit mot sur la **station de traitement de l'eau issue du tunnel**. Les travaux se sont achevés, et la station est en service. A ce jour l'eau produite alimente, les deux maisons au Stickelmatt et 30% de l'eau du réservoir d'Husseren-Wesserling. Cette proportion va croître au fil des prochaines semaines. La rue de la scierie depuis le tunnel jusqu'au viaduc sera elle connectée dans les prochains jours. Pour ce qui est du reste du village des essais vont être réalisés dans les prochaines semaines.

Un grand merci aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir s'installer à Urbès, et nous les comprenons avec plaisir. Nous avons eu le plaisir d'aller fêter les 85 ans, hier soir, chez l'une des nouvelles arrivées. Elle nous a décrit toute l'admiration qu'elle avait pour notre village, son village aujourd'hui, et pour vous, ses habitants. Soyez tous les bienvenus, et au plaisir de vous retrouver au sein de nos associations et de notre vie locale.

Je devrais également ici remercier notre agent ONF, mais à notre grand regret Julian n'a pas été remplacé pour le moment. Un poste a été mis en appel, fin 2025, mais nous n'avons, à ce jour, aucune information sur les candidatures et la date d'une éventuelle arrivée.

Enfin je voudrais remercier mes **trois adjoints, Eric, Claudia et Fabien**, avec qui je partage les missions qui sont les nôtres, et bien sûr l'ensemble du conseil municipal. Je le redis à nouveau **nous formons, tous ensemble, une belle équipe solidaire, soudée et constructive, ce qui nous permet de faire du bon travail.**



Vous pourrez découvrir toutes ces réalisations et bien d'autres belles images, dans la projection concoctée par Jean-Jacques WEBER cette année.

## Un petit mot sur les travaux engagés pour 2026.

Il y a tout d'abord ce chantier évoqué depuis de nombreuses années et qui concerne la salle dans laquelle nous nous trouvons. Ce printemps, vont enfin avoir lieu les travaux de **réfection de la toiture de notre salle des fêtes**. Pour un montant d'un peu plus de 95 000 euros, subventionné à 36% par la CEA.

Il y aura ensuite la **création d'un poteau d'incendie à l'entrée de la rue de la scierie**, afin que l'ensemble de la défense incendie de notre village soit conforme en termes de maillage. Ces travaux pour un montant d'environ 20 000 euros seront subventionnés par une enveloppe spéciale de la DETR, notre sous-préfet s'y est personnellement engagé, et dont nous attendons le taux et la notification.



Avant de conclure, il me reste une personne à mettre à l'honneur. **Une personne qui a fait un choix fort et un choix qui l'a rempli de fierté, le choix d'intégrer officiellement notre République Française.** Ce jour mémorable, qui a consacré l'aboutissement d'une démarche volontaire, s'est déroulé le 26 novembre dernier à la préfecture de Colmar. Je vous demande d'applaudir **Rachida SAYEH pour son mariage avec la République Française**, car c'est bien ce dont-t-il s'agit, avec les droits et les devoirs qui en découlent.

*Je ne voulais pas être trop long cette année, donc voici pour moi venu le temps de vous adresser à vous toutes et tous, mes vœux de santé et de bonheur.*



*Que cette année perpétue le bien vivre ensemble si cher à notre commune.  
N'oublions pas de vivre intensément chaque instant de notre vie.*

*Et je finirai par cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry  
"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible. »*

**BONNE ANNEE A TOUTES ET A TOUS**

Stéphane KUNTZ, maire d'Urbès



Comme il est de tradition depuis quelques années maintenant, la cérémonie s'est achevée par un moment de convivialité et d'échanges autour de traditionnelles délicatesses locales : le Kassangst tartiné sur du pain paysan accompagné de vin chaud et de jus de pommes chaud.



# LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS DE 2025

## UNE SORTIE DE FIN D'ANNÉE FÉRIQUE POUR LES ENFANTS D'URBÈS

Samedi 7 décembre, la commune d'Urbès a proposé aux enfants du village, âgés de 3 à 15 ans, une sortie de fin d'année au Parc de Wesserling. Ils y ont découvert le spectacle vivant « L'étrange Noël du bonhomme de pain d'épices » lors d'une balade nocturne illuminée mêlant magie, amitié et courage. La sortie s'est conclue par un goûter convivial à la ferme du parc, pour le plus grand plaisir de tous.



## CONCERT DE NOËL DES HARMONIES RÉUNIES

Dimanche 14 février, l'église de Fellingring a accueilli un concert de Noël rassemblant les harmonies d'Urbès, de Fellingring et d'Oderen. Sous la direction de Salomé Weber, près de 35 musiciens ont uni leurs talents devant une église comble.

Le public a pu apprécier un magnifique programme, mêlant airs de Noël et pièces de styles variés, interprétés avec brio et enthousiasme, offrant un véritable moment de paix, de sérénité et de partage.



## LE NOËL DES AÎNÉS, UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

Samedi 13 décembre, la salle des fêtes du village a accueilli le Noël des aînés, réunissant près de 70 convives qui ont partagé un excellent repas servi par le conseil municipal, tout en se remémorant avec plaisir des souvenirs et anecdotes du passé.

La fête a été ponctuée d'un interlude musical assuré par les harmonies réunies, apportant joie et gaieté à cet événement chaleureux attendu par les séniors du village.



# ÉTAT CIVIL 2025

En 2025 notre commune a eu le plaisir d'accueillir un nouveau-né et de célébrer de nouvelles unions. Elle déplore dans le même temps le décès de quatre concitoyens.

## Naissance

- **DEBRAS Hugo, Marcel**, né le 14/08/2025 à Mulhouse, fils de Geoffroy Marcel DEBRAS et de Caroline WELKER



Hugo

## Mariages



- **FEDER René et CAMMISOTTO Marie-Elise**, unis le 22/03/2025 à la mairie d'Urbès
- **NEUHAUSER Anthony et MUNSCH Céline**, unis le 31/05/2025 à la mairie d'Urbès
- **MUNSCH Patrick et BELTZUNG Cynthia**, unis le 12/07/2025 à la mairie d'Urbès



Anthony et Céline

## Décès

- **DECKEL Marie Louise Lucie** (100 ans), décédée le 12/10/2025 à Oderen
- **ANDRES Suzanne Odile** (92 ans), décédée le 03/11/2025 à Oderen
- **EHLINGER Suzanne Colette Amélie** (91 ans), décédée le 10/12/2025 à Mulhouse
- **MARGREITHER Jean André** (77 ans), décédé le 14/12/2025 à Mulhouse



# ÉLECTIONS MUNICIPALES, ON VOUS EXPLIQUE

## ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

Document réalisé par  
l'Association des Maires du Haut-Rhin  
destiné à l'information des habitants  
novembre 2025



### NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Communes de moins  
de 1 000 habitants

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche **15 mars 2026 (1er tour)** et le dimanche **22 mars 2026 (Second tour)**.

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un **scrutin de liste paritaire**.

**Un changement important pour 2026 :  
vous voterez pour des listes bloquées de candidats**

Voici ce qu'il faut retenir :

- ✗ **Le panachage est INTERDIT** : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.
- ✗ **AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif** : annotation, froissement, déchirure, coupage, perforation...

**A défaut, le vote sera considéré comme NUL**

### 1 bulletin = 1 voix

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la majorité absolue\* des suffrages exprimés\*\*. Le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits n'est plus nécessaire. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Concrètement, dans toutes les communes où une seule liste est candidate, elle est automatiquement élue au 1er tour. S'il y a deux listes, l'une des deux obtient nécessairement la majorité absolue (sauf égalité parfaite des voix) et un seul tour suffit.

**En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire.** La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

\*au moins la moitié plus un des suffrages exprimés / \*\*total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls

### Election du maire et des adjoints / intercommunalité

Lors de sa première réunion, le conseil municipal procède à l'élection du maire et des adjoints. A l'issue de cette réunion, vous connaîtrez également les conseillers communautaires qui représentent la commune au sein de l'intercommunalité. Ils sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, c'est-à-dire le maire et, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune, le 1er adjoint, le 2ème adjoint...

### Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Etes-vous bien inscrit (e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site : <https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Dates limites d'inscription : 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers - R5, L17, L30 du Code électoral

## RAPPEL - HORAIRES D'OUVERTURE



### Bureau de poste:

- ouvert au public du lundi au vendredi uniquement les matins de 8h45 à 11h45
- levée du courrier à 10h00 (passé cet horaire le courrier ne partira que le lendemain)

### Mairie:

- ouverte au public du lundi au vendredi les matins de 8h45 à 11h45
- ouverte sur RDV les après-midis du lundi au jeudi
- fermée le vendredi après-midi

## APPLICATION MOBILE INTRAMUROS

La mairie d'Urbès utilise l'application mobile **IntraMuros** pour vous informer. Téléchargez-la gratuitement, sélectionnez ensuite "URBES" et naviguez dans les différents onglets. Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune, de la Communauté de Communes de Saint-Amarin et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.



Flashez ce code pour être dirigé automatiquement vers IntraMuros



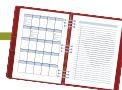
## DON DU SANG



L'Amicale des donneurs de sang locale vous encourage à participer à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le **30 mars 2026 à la salle des fêtes d'Urbès.**

## EN BREF...

## LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS



- **22 février** : match de belote à la salle des fêtes - pêcheurs
- **01 mars** : ouverture de la pêche à l'étang du Brunnkopf
- **15 et 22 mars** : élections municipales à la salle des fêtes
- **30 mars** : don du sang à la salle des fêtes
- **03 avril** : vente de truites / carpes frites à l'étang du Brunnkopf
- **25 avril** : journée nationale de la déportation - cérémonie au Tunnel
- **01 mai** : aubade de la musique municipale dans le village
- **08 mai** : cérémonie de la victoire (cérémonie commune à Mollau)
- **10 mai** : concert de la Paix (harmonies réunies d'Urbès, Fellingering et Oderen) au tunnel d'Urbès
- **19 juin** : fête de la musique à la salle des fêtes
- **20 juin** : feux de la Saint-Jean - place du bûcher

## NOUS CONTACTER

Adresse: Mairie d'Urbès,  
16 Grand Rue 68121 URBES

Tél: 03.89.82.60.91

Courriel: mairie@urbes.fr

Page Facebook: Mairie d'Urbès

Site internet: <http://urbes-alsace.fr>



## GESTION DES DÉCHETS

Pour toute question relative à la gestion des déchets (dates des collectes, facturations, changement d'adresse, écopass, déchetterie mobile...), **veuillez vous adresser au service dédié à la CCVSA.**

Vous trouverez tous les renseignements à l'adresse suivante :

<https://ccvsa.fr/vos-services/dechets/>

## CALENDRIER DÉCHÈTERIE MOBILE

JANVIER À JUIN 2026

JANVIER 10H-16H	FÉVRIER 10H-16H	MARS 10H-16H
9/01 Malmerspach	6/02 Malmerspach	6/03 Malmerspach
14/01 Moosch	11/02 Moosch	11/03 Moosch
22/01 Fellingering	19/02 Fellingering	19/03 Fellingering
AVRIL 13H-19H	MAI 13H-19H	JUIN 13H-19H
1/04 Malmerspach*	6/05 Moosch	5/06 Malmerspach*
8/04 Moosch	13/05 Malmerspach	10/06 Moosch
16/04 Fellingering	20/05 Moosch	18/06 Fellingering
29/04 Malmerspach	28/05 Fellingering	26/06 Malmerspach

\* - collecte des huisseries, fenêtres et vitres

Fellingering Parking des ateliers municipaux Malmerspach Parc de Malmerspach (Z1) Moosch Place Arnaud Betramme

CONTACT 03 89 82 60 01 - [ecocitoyennete@ccvsa.fr](mailto:ecocitoyennete@ccvsa.fr)

## À NOTER DANS VOS AGENDAS



L'AFMD 68  
(Amis de la Fondation pour la  
Mémoire de la Déportation - 68)  
et la commune d'URBES  
vous invitent



## Concert de la Paix

DIMANCHE 10 MAI 2026

à 14h00

sur le site du Tunnel d'Urbès



Concert des harmonies réunies  
Urbès, Fellingering et Oderen

Concert gratuit - passage d'un panier



Buvette sur place  
Atelier de dessin pour les enfants

